

AVIS

- Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur et remis à l'intéressé qui doit également le signer
- Ce titre est strictement personnel et ne peut être remis à des tiers
- Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée
- La perte de ce titre doit être signalée immédiatement à l'employeur
- Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et celles relatives aux activités que le personnel sera autorisé à pratiquer
- La rubrique « Indications supplémentaires » doit obligatoirement être renseignée

E.U.R.L. E.D.R 810, Chemin du Peron 26350 MONTREUIL Tél./Fax : 04 75 41 90 08 Siret : 442 038 1 00019
--

Le titre d'habilitation que le chef d'entreprise doit délivrer, atteste que le personnel a :

- La qualification technique nécessaire
- La connaissance des règles de sécurité électrique à appliquer
- L'avis d'aptitude médicale à effectuer les travaux confiés
- La connaissance du fonctionnement de l'installation
- Le matériel nécessaire à la tâche
- La prise en compte des Instructions Permanentes de Sécurité Interne au poste de travail

Pôle formation UIMM Drôme-Ardèche
 Maison de l'Industrie
 21, rue Pierre Méchain – BP 10028
 26901 VALENCE cedex 9

Téléphone : 04 75 41 90 08
 www.ui-26-07.com



TITRE D'HABILITATION ÉLECTRIQUE

Entreprise : E.U.R.L. E.D.R

LE TITULAIRE

PHOTO	Nom : <u>LANBERI</u>
	Prénom : <u>christophe</u>
	Fonction : <u>Technicien</u>
	Affectation : <u>de maintenance</u>
Signature :	

L'EMPLOYEUR

Nom : <u>BRET</u>
Prénom : <u>René</u>
Fonction : <u>Gérant</u>
Signature :
Date : <u>16.04.2021</u> Validité : <u>16.04.2022</u>

PERSONNEL	SYMBOLE D'HABILITATION ET ATTRIBUT	CHAMP D'APPLICATION		
		DOMAINE DE TENSION OU TENSIONS CONCERNÉES	OUVRAGES OU INSTALLATIONS CONCERNÉS	INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES
TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE				
EXÉCUTANT	<u>HOV</u>	<u>HTA</u>		
CHARGÉ DE CHANTIER				
TRAVAUX OU OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE				
EXÉCUTANT		<u>BT</u>		
CHARGÉ DE TRAVAUX	<u>B2V</u>	}		
CHARGÉ D'INTERVENTION BT : R O U S	<u>BR</u>			
CHARGÉ DE CONSIGNATION	<u>BC</u>			
CHARGÉ D'OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES E AVEC ATTRIBUT : ESSAI - MESURAGE - VÉRIFICATION - MANOEUVRE	<u>B2V Essais</u>			
HABILITÉ SPÉCIAL				
OPÉRATIONS PHOTOVOLTAÏQUES (ZONES 1, 2 OU 4)				